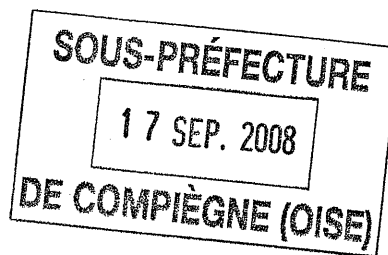


N° 88/2008

DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE RIBECOURT
COMMUNE DE CHIRY-OURSCAMP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation: 4 septembre 2008
Date d'affichage: 4 septembre 2008
Nombre de Conseillers: 15
En exercice: 15
Présents: 13
Votants: 15

L'an deux mille huit, le 12 septembre à vingt heures, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence Monsieur Jean-Yves BONNARD, Maire.

Etaient présents : MMES BECU Annie, GARNIER Isabelle, OSTER Angéla, PIZZAFERRI Brigitte,

LEFEVRE Mireille, MM. ARNAUD Jacques, BONNARD Jean-Yves, DE BRUYN Bertrand, GUENAFF Didier, HERANVAL Fabien, HENRY Michaël, LE BIGOT Louis, MICHALOWSKI Marc, DETHINNE Eric formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés: M. HENON Jean-Louis par M. HENRY Michaël a été élu Secrétaire de séance.

OBJET : TARIFS EMLACEMENT COLUMBARIUM

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de décider d'un prix pour les emplacements du columbarium qui a été installé cet été.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'appliquer le tarif suivant : 440 € l'emplacement à perpétuité. Les recettes seront affectées sur le budget du CCAS comme pour les concessions de cimetière.

Le Maire
Jean-Yves BONNARD

